

# CIRCULER AUTREMENT

6,00 €

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS ET DONATEURS DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE - Janvier 2020



L'ASSOCIATION  
EN ACTION  
LA JOURNÉE DES  
BÉNÉVOLES

#Bien  
Rentrer

ATTITUDE  
PRÉVENTION  
Les assureurs se mobilisent

association  
PRÉVENTION  
ROUTIÈRE

© APR

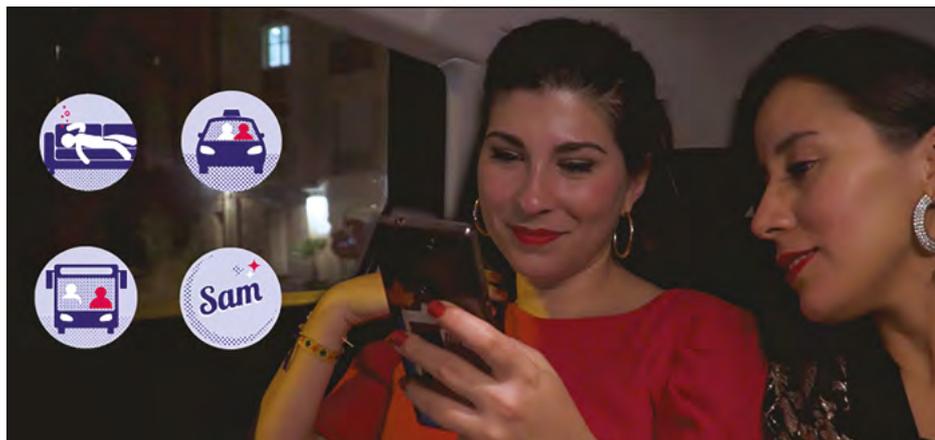
## Éditorial

**Stéphane Daeschner**  
Président de l'association  
Prévention Routière

À vos côtés pour  
les fêtes

**E**n France, on est comme ça ! Faire la fête s'accompagne souvent d'un ou deux verres de vin, de champagne, de bière ou d'alcool fort, selon les goûts. Des habitudes culturelles qui se vérifient chaque année à l'occasion du réveillon de la Saint-Sylvestre, puisque notre étude rituelle nous rappelle que près de 9 Français sur 10 feront, cette année encore, la fête ce soir-là. Et c'est tant mieux ! Mais puisqu'aucun effet de surprise n'est à attendre en ce dernier jour de l'année, pourquoi ne pas mieux anticiper nos retours de soirée.

Depuis bientôt 15 ans, nos messages, co-portés avec notre fidèle partenaire Attitude Prévention, rappellent invariablement que si dormir sur place n'est pas possible, d'autres solutions permettent d'éviter de reprendre le volant en état d'ébriété : les transports en commun, taxis, VTC fonctionnent aussi le 31 décembre/1<sup>er</sup> janvier, tandis qu'il est toujours possible de désigner – en début de soirée – celui qui sera le SAM, sobre et serviable à souhait. Enfin, convaincue que l'alcool et la conduite est un combat au long cours qu'il faut engager toute l'année, notre association profite de chacune de ses interventions pour diffuser ses messages de prévention... Sans oublier les drogues qui s'invitent de plus en plus souvent à la fête au risque de produire un cocktail particulièrement accidentogène. Le soutien de nos donateurs et l'engagement de nos bénévoles restent indispensables dans cette lutte grandement prioritaire, et nous nous réjouissons de pouvoir, dès cette année, compléter notre dispositif de prévention par la distribution d'éthylotests permettant aux jeunes en période probatoire de tester leur alcoolémie à 0,2g, tout en leur rappelant bien que, pour eux, la tolérance de l'alcool au volant, c'est zéro !



## BIEN RENTRER, POUR BIEN FINIR LA FÊTE

Grâce à votre générosité, tous ceux qui se déplacent pour le réveillon auront les clefs pour rentrer sain et sauf.

**D**es illuminations flamboyantes, des vitrines parées de leurs plus beaux ornements, des promesses de cadeaux enchanteurs... Les festivités de Noël et de la Saint-Sylvestre sont dans toutes les têtes. Et promettent, comme de juste, d'être bien arrosées ! Mais pour que la fête soit vraiment réussie, il est capital d'éviter de mélanger alcool et conduite. Autrement dit, ne jamais conduire après avoir consommé de l'alcool, ni laisser le volant à un conducteur éméché, ni se laisser raccompagner par quelqu'un qui a trop bu. Facile à dire ! Facile à faire, aussi. Car une série de solutions existent pour choisir entre boire et conduire. C'est ce que rappellent les associations Prévention Routière et Attitude Prévention à l'approche des fêtes de fin d'année dans le cadre de leur campagne « #BienRentrer ». Le 14 décembre, nos bénévoles se mobilisent dans une quarantaine de villes de toutes les régions.

### Grâce à votre soutien

Ils vous invitent à participer à des ateliers-démonstrations sur l'alcool et ses effets. Ils vous distribuent des dépliants d'information ainsi que des éthylotests. Et ils vous incitent à prévoir, pour vous ou vos invités, la meilleure solution de

retour de réveillon : choisir un conducteur qui ne consomme pas d'alcool, réserver un taxi, emprunter les transports en commun ou demander/offrir l'hospitalité pour la nuit. Une présence sur le terrain que nous maintenons depuis une quinzaine d'années, car les fêtes de fin d'année ne doivent pas se terminer tragiquement sur la route... Et une campagne que nous ne pourrions poursuivre sans votre soutien, généreux et solidaire. Retrouvez nous sur le site [www.bienrentrer.fr](http://www.bienrentrer.fr). Et renseignez-vous auprès de votre comité départemental pour en savoir plus !

L'alcool est vraiment incompatible avec la conduite ? Oui, assurément. Essentiellement parce qu'il a un effet paradoxal. Chacun sait que l'alcool, même à faible dose, a un « droit » désinhibant et euphorisant ; il suscite une sensation de toute-puissance. Alors que, dans le même temps, il affecte les réflexes, la motricité, l'élocution, l'équilibre... Et pour un conducteur, qui n'en a pas nécessairement conscience, l'alcool altère la vision et réduit le champ visuel ; allonge le temps de réaction ; perturbe l'évaluation des distances ; trouble la perception du danger ; diminue les réflexes et la résistance à la fatigue...



L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE  
EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

association  
**PRÉVENTION  
ROUTIÈRE**  
[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

## FOCUS

# CONSULTATION NATIONALE 2019 VOS PRIORITÉS

La lutte contre l'usage du téléphone et contre la consommation d'alcool ou de stupéfiant au volant sont les actions prioritaires que vous nous enjoignez de mener pour atténuer l'insécurité routière. Et pour réduire les comportements de plus en plus dangereux de certains conducteurs, qu'une majorité d'entre vous (51%) dénoncent et, plus encore (59%), voient se multiplier. Mais vous ne cédez pas au pessimisme ! Vous êtes une large majorité (60%) à défendre la capacité de notre pays à limiter les drames sur la route. Quant à l'abaissement de la vitesse à 80km/h sur certaines routes, vos avis s'avèrent modérés : les uns déclarent, à 38%, qu'il faut être pragmatique et évaluer la mesure dans le temps ; et autant, que cela n'a pas d'effet sur la sécurité routière. Vos attentes, elles, se partagent entre des conseils et des bonnes pratiques, la sécurité sur les routes et l'éducation des enfants et adolescents. Parmi les mesures que défend notre association, vous plébiscitez une sensibilisation aux risques du téléphone intégrée à la formation au permis (32%), la généralisation de l'éthylotest anti-démarrage (27%) et la limitation à 30 km/h dans les zones de vies des enfants.

Voici ce que vous avez exprimé dans le cadre de la consultation nationale par laquelle nous sollicitons chaque année l'avis de nos donateurs.

### 51%

des usagers de la route dénoncent les comportements dangereux de certains conducteurs.

### 60%

défendent la capacité de notre pays à limiter les drames sur la route.

### 38%

déclarent qu'il faut être pragmatique concernant l'abaissement de la vitesse à 80 km/h et évaluer la mesure dans le temps.

### 32%

réclament une sensibilisation aux risques du téléphone intégrée à la formation au permis et 27% à la limitation à 30 km/h dans les zones de vie des enfants.

C'est précisément là que se situe le danger ! Alcoolisé, le conducteur se sent sûr de lui ; il peut se laisser entraîner à prendre des risques, à transgresser les interdits, alors même que ses facultés sont amoindries, ses perceptions modifiées, sa vigilance émoussée...



Nul ne manque d'arguments pour invoquer sa capacité de résistance... souvent surestimée. Dans ce domaine, les idées reçues ont la vie dure. Démonstration.

• « J'ai l'habitude, je tiens bien l'alcool ». Parole de conducteur trop confiant !

« Avec l'usage, les effets de l'alcool peuvent s'atténuer. Du coup, on augmente la quantité absorbée pour retrouver les mêmes effets, explique Christophe Ramond, directeur des Etudes et Recherche à l'association. Et le conducteur, même s'il ne s'en rend pas compte, prend des risques, à des réflexes moins rapides, un temps de réaction plus long, une vision moins nette. »

• « Il n'y a pas de danger : on ne va pas loin et on roule doucement ». Illusoire.

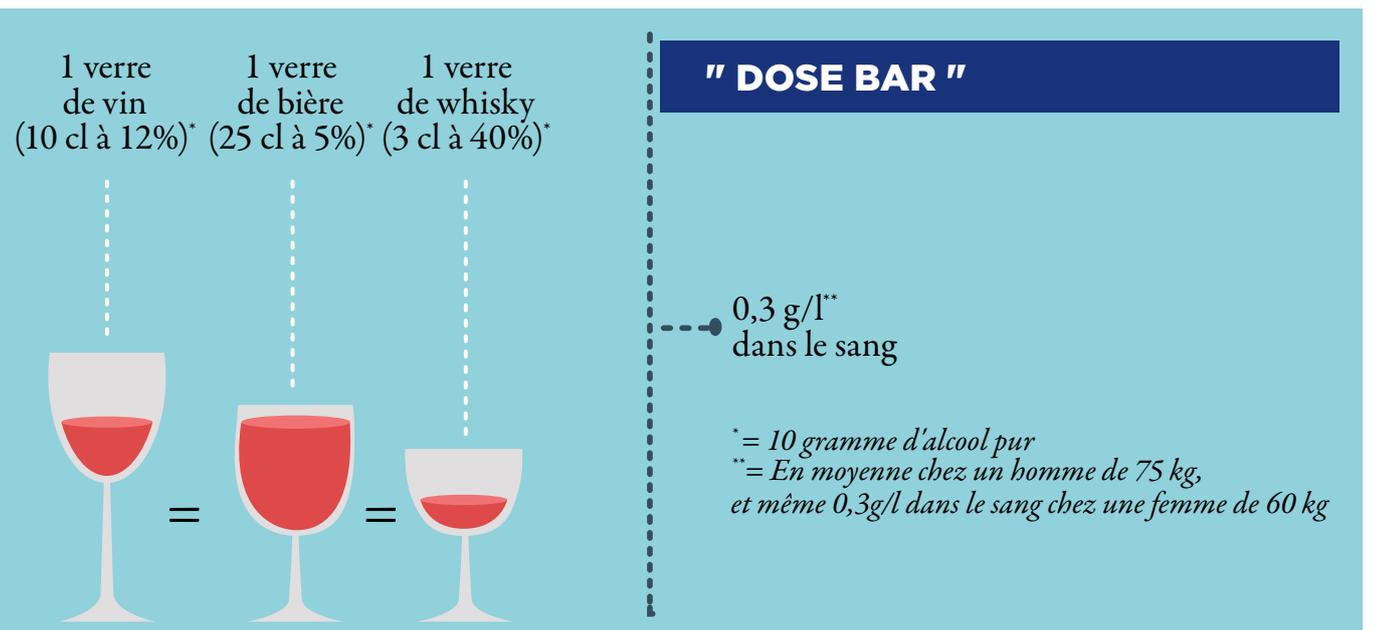
« Les accidents se produisent aussi près du domicile. Parce que dans les lieux qu'il connaît, le conducteur a tendance à relâcher sa vigilance, décrypte Christophe Ramond. Et conduire lentement n'élimine pas l'alcoolémie ! De même, rentrer à vélo, en scooter ou même à pied ne dissipe pas les effets de l'alcool... »

• « Je choisis les itinéraires sur lesquels je sais qu'il n'y a pas souvent de contrôles ». Argument spécieux. Pas de contrôle ne veut pas dire pas de danger ! « Les sanctions pour alcoolémie positive peuvent être lourdes, reconnaît Christophe Ramond, parce qu'elles doivent être dissuasives. Quel est le plus grave ? Perdre 6 points et payer une amende ? Ou prendre le risque de blessures handicapantes, voire mortelles, pour soi, ses passagers ou d'autres usagers ? »

### Pas de recette-miracle

Quant aux astuces pour limiter les effets de l'alcool, les fausses bonnes idées, là encore, perdurent. Préférer les boissons « douces » plutôt que les alcools forts ? Trompeur. La bière est bien moins alcoolisée qu'un alcool distillé (vodka, gin, whisky, eau-de-vie...), mais on en boit davantage. Et il y a autant d'alcool, environ 10 g, dans une chope (25 cl) de bière à 5%, un ballon (10 cl) de vin à 12%, une coupe de champagne... Sans compter l'alcool utilisé pour flamber une viande, un poisson ou un dessert : il en reste les trois quarts dans le plat dégusté ! Alors, diluer l'alcool ? Inefficace. Ni jus de fruits, ni glaçons, ni eau pétillante... ne font baisser l'alcoolémie. Une recette-miracle ? Il n'y en a pas. Rien, pas plus un café fort, qu'un bonbon à la menthe, une boisson énergisante ou une douche froide, n'accélère l'élimination de l'alcool. Le seul « remède », c'est attendre suffisamment longtemps, en comptant environ 2 heures pour éliminer un verre...

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous tenons à propager massivement tous ces messages préventifs et à assurer la présence la plus large possible de nos bénévoles qui distribuent conseils et éthylotests. Par votre don, vous aussi, vous pouvez nous y aider ! Pour la sécurité de tous. Nous vous remercions et vous souhaitons de belles fêtes.





**BLANDINE  
ROSSAND**

## PORTRAIT

# AU CŒUR DU LABEL VILLE PRUDENTE

**Elle a accompagné les 200 communes déjà labellisées.  
Bientôt la vôtre ?**

Que votre commune soit labellisée ou qu'elle s'apprête à postuler, Blandine Rossand, chef de projet Ville Prudente, y a sa part. Suivi des candidatures puis des visites-terrain, coordination du jury national qui, entre 1 et 5 coeurs, fixe les niveaux de labellisation, organisation de la cérémonie annuelle..., elle fait vivre le label Ville Prudente, accompagnant pas à pas chaque étape. Ce qui implique de « *rester en contact avec les représentants des communes, avec les responsables locaux de notre association et avec nos bénévoles, résume-t-elle. Voir de me déplacer quand il le faut !* » Blandine Rossand n'en est pas à son coup d'essai ! Les actions de terrain et l'événementiel font partie de sa mission depuis qu'elle a rejoint l'association il y a maintenant trois décennies. Par ailleurs, elle a longtemps été en charge des Echarpes d'or, le concours que le label Ville Prudente remplace désormais, renouvelant les liens étroits tissés de longue date avec les collectivités territoriales.

### 3<sup>e</sup> édition ouverte

« *Si vous avez envie que votre commune mette en valeur les efforts qu'elle déploie pour réduire l'insécurité routière, favoriser le partage de l'espace public, préserver les usagers les plus vulnérables...*, explique Blandine Rossand, *n'hésitez pas à inciter*

*votre maire à candidater au label Ville Prudente ! » Rien de plus simple ! Il suffit de se rendre sur le site [www.villeprudente.fr](http://www.villeprudente.fr) et se laisser guider en suivant la procédure, notamment pour remplir un court questionnaire qui reflète l'implication de la commune.*

Toutes les candidatures sont les bienvenues, la taille de la collectivité ne constituant jamais un critère de sélection. « *Il y a toutes sortes de communes labellisées, rapporte Blandine Rossand. Les deux premières éditions rassemblent quelques métropoles, des villes moyennes, des communes rurales, et même un petit village de 5 habitants !* »

La 3<sup>e</sup> édition du label Ville Prudente est ouverte, soutenue par Groupama, le Syndicat des équipements de la route et la société Values Associates. « *À présent, nous souhaitons créer une communauté des villes et villages labellisés, annonce Blandine Rossand. Pour fédérer les bonnes volontés en matière de prévention des risques routiers. Et surtout, pour que les bonnes pratiques se partagent !* »

Vous aussi, vous aimeriez voir un panneau « Ville Prudente » ou « Village Prudent », bien en vue à l'entrée de votre commune? « *Parlez-en à vos élus, à ceux qui « remplissent » comme à ceux qui accèdent à la fonction, souffle Blandine. Sauver des vies en apaisant la rue, c'est un beau programme !* »



**L'ASSOCIATION  
EN ACTION**

## UNE JOURNÉE, POUR DIRE MERCI !

Le 5 décembre, c'est la Journée mondiale du bénévolat, un événement créé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) dédié à promouvoir le bénévolat, le volontariat et toutes les formes d'engagement. L'occasion donc pour l'association Prévention Routière de mettre à l'honneur ses quelque 1 300 bénévoles, et surtout de leur dire un grand MERCI pour les actions de prévention et de sensibilisation qu'ils mènent partout en France pour lutter contre les dangers de la route. Grâce à la réalisation d'une vidéo « témoignage », les bénévoles sont valorisés à travers les yeux et l'expérience vécue de trois usagers et partenaires de l'association. Chacun a exprimé la bonne volonté, le fort engagement pour la cause et la pédagogie dont ont fait preuve les bénévoles, que ce soit au sein d'un

établissement scolaire, dans un centre ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) pour les personnes âgées ou encore auprès de salariés d'entreprise. Cette vidéo est consultable sur notre site internet ainsi que sur nos réseaux sociaux. Grâce à la mobilisation des bénévoles, il est possible d'agir au plus près des populations les plus vulnérables et d'accomplir une mission d'utilité publique : sauver des vies. Alors si vous aussi vous souhaitez vous engager en faveur de la prévention et de la sécurité routières, devenez bénévole pour des missions ponctuelles et près de chez vous ! Inscrivez-vous sur la page « devenir bénévole » de notre site ou renseignez-vous auprès du comité de votre département.



© iStock

## PRÈS DE CHEZ VOUS

### NORMANDIE : UN NOUVEAU SIMULATEUR DE CHOC FRONTAL

Le port de la ceinture reste un enjeu important de sécurité routière puisque 21% des tués des véhicules de tourisme ne portaient pas leur ceinture de sécurité. Ce nouveau simulateur de choc frontal est financé grâce aux soutiens des préfetures de l'Eure et de la Seine-Maritime dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de la Sécurité Routière et complété par un financement participatif sur internet via une plateforme « Goodeed ». Cette plateforme permet de soutenir gratuitement des projets associatifs en échange du visionnage d'une publicité. Un nouveau mode de financement prometteur ?



**Goodeed**

### PARTENARIAT AUTOSUR

La société Autosur se mobilise avec l'association Prévention Routière pour sensibiliser le public de ses centres aux bons comportements sur la route. Ainsi, le 16 novembre à Nancy (54) et le 23 novembre à Ollioules (83), les équipes de l'association ont pu faire tester aux usagers plusieurs ateliers consacrés à la voiture tonneau, les distracteurs au volant, la voiture 10 erreurs ou encore le parcours alcool.

**AUTOSUR**

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

